

CIRCULAIRE 170-21

7 octobre 2021

**DÉCLARATION DES POSITIONS EN COURS IMPORTANTES – SYSTÈME
NOUVELLE VERSION**

La Division de la réglementation (la « Division ») de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») souhaite annoncer aux participants agréés canadiens et étrangers (collectivement, les « participants ») l'amélioration touchant le système de déclaration de positions en cours importantes (LOPR) qui permettra d'utiliser jusqu'à sept chiffres dans le champ du symbole externe.¹ La modification sera apportée directement dans l'interface utilisateur graphique (« IUG ») au moment de la mise à jour logicielle. Les participants peuvent accéder à la nouvelle fonctionnalité au moyen de l'interface de programmation d'applications (« API »). Pour télécharger l'exé, cliquez [ici](#).

Pour de plus amples renseignements ou toute question, veuillez communiquer avec la Division de la réglementation, au 514 787-6530 ou sans frais du Canada et États-Unis au 1 800 361-5353, poste 46530, de la Grande-Bretagne et de la France au 0800 361-5353, poste 46530, ou à l'adresse courriel info.mxr@tmx.com.

Julie Rochette
Vice-présidente et chef de la réglementation
Bourse de Montréal Inc.

¹ [Avis technique 21-010](#)